



**PREFECTURE DES LANDES**  
**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

\* \* \*

**ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE PREALABLE  
À UN DEFRIchement ET A LA DELIVRANCE D'UN PERMIS DE  
CONSTRUIRE (N° PC 040 229 17 M 0009) POUR LA CREATION D'UNE  
CENTRALE AU SOL DE PRODUCTION D'ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE  
SUR LA COMMUNE DE PONTENX-LES-FORGES**

**Demander : PONTENX-LES-FORGES ENERGIES**

**213 cours Victor HUGO  
33 323 BEGLES CEDEX**

**Représentée par M. Jean-Yves GRANDIDIER**

Une enquête publique unique portant sur le projet susmentionné, est ouverte en mairie de PONTENX-LES-FORGES – 46 place Charles DE GAULLE – 40 200 PONTENX-LES-FORGES - durant **31 jours consécutifs du mardi 12 décembre 2017 à 09h00 au jeudi 11 janvier 2018 à 17h00 inclus.**

Le Préfet des Landes est l'autorité compétente pour délivrer l'autorisation de défrichement et prendre la décision du permis de construire.

M. Gérard LAGRANGE, retraité (société ARKEMA), a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête comprenant, notamment la demande de défrichement, la demande de permis de construire, l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale :

- sur support papier : à la mairie de PONTENX-LES-FORGES aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 ; sauf mercredi et vendredi 13h30 à 16h00 ;
- sur un poste informatique à la mairie de PONTENX-LES-FORGES aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux ;
- sur le site internet de la préfecture des Landes à l'adresse suivante [www.landes.gouv.fr](http://www.landes.gouv.fr) rubrique Publications – Publications légales – Enquête publiques.

Les observations et propositions relatives au projet pourront, du mardi 12 décembre 2017 à 09h00 au jeudi 11 janvier 2018 à 17h00, être :

- consignées par écrit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de PONTENX-LES-FORGES ;
- envoyées par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à la mairie de PONTENX-LES-FORGES ;
- transmises par courriel à [pref-amenagement@landes.gouv.fr](mailto:pref-amenagement@landes.gouv.fr) , avant le jeudi 11 janvier 2018 à 17h00. Elles devront porter la mention : « à l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur (EP de PONTENX-LES-FORGES Défrichage et PC) ».

M. Gérard LAGRANGE, recevra le public en mairie aux dates et heures suivantes :

- Mardi 12 décembre 2017 : de 09h00 à 12h00
- Mardi 19 décembre 2017 : de 14h00 à 17h00
- Jeudi 11 janvier 2018 : de 14h00 à 17h00

Toutes informations sur la dite demande pourront être sollicitées auprès du maître d'ouvrage représenté par M. GRANDIDIER Jean-Yves – PONTENX-LES-FORGES ENERGIES – 213 cours Victor HUGO – 33 323 BEGLES CEDEX.

Copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur seront déposées à la mairie de PONTENX-LES-FORGES et à la Préfecture des Landes (Direction Départementale des Territoires et de la Mer – Service Aménagement Habitat) et sur le site internet des services de la Préfecture des Landes où elles seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Le préfet